L'ABEILLE.

Imprimé tous les jours, par P. Delaup.

NOUVELLE-ORLEANS
Mercredi, 20 *Mai* 1829.

INTERIEUR.

TRIBUNAUX DE LA NLLE.-ORLEANS.
Cour Criminelle.
Audience du 19 Mai.

L'Etat *contre* Hyrieto Rubio. } Assault avec une arme meurtrière—sur le nommé Fe. Lamanière afin de s'emparer de son argent, le 13 Avril dernier, à 10 heures du soir. Le jury, sans sortir de la cour, a donné son verdict de *coupable*.

EXTERIEUR.

FRANCE.

Paris, 14 *Mars*.

Le rapport sur la pétition qui demande la révocation de la loi du sacrilège, qui devait être fait Samedi dernier, a été ajourné. Il paraît qu'il ne sera pas encore présenté demain.

— M. Eusèbe Salverte vient de déposer sur le bureau de la chambre des députés une pétition de M. Duplan, ayant pour objet d'engager la chambre à supplier le roi d'ordonner la présentation d'un projet de loi pour organiser la garde nationale parisienne et celles de France.

— M. Mauguin a déposé sur le bureau de la chambre des députés, une pétition des propriétaires de vignes de la Côte-d'Or, revêtue de près de 4000 signatures.

— Des lettres arrivées récemment de Modon, annoncent qu'à la date du 15 Février dernier, les hôpitaux des places occupées par la division française, ne contenaient plus qu'un très petit nombre de malades. L'état sanitaire des troupes a éprouvé une telle amélioration, que l'on ne compte pas même un malade sur quarante hommes, proportion bien inférieur à celle qui est journellement observée dans les hôpitaux de Finisterre. *(Messager.)*

Paris, 15 *Mars*.

La chambre des députés a fait hier un grand sacrifice au principe conservateur des droits de la minorité; elle s'est refusé à toute juridiction qui pût mettre en doute l'inviolabilité de ses membres; elle a voulu, dans sa sévérité, que ce principe fût absolu, inflexible, et ne souffrît aucune exception. Mais si la fraude avait introduit dans ses rangs un interdit, un repris de justice, un chevalier d'Eon? De telles hypothèses ont fait sur elle beaucoup moins d'impression que les exemples trop réels qui lui ont été rappelés. Si dans cette circonstance, la chambre a poussé jusqu'à l'excès le respect des droits de la minorité, ceux qui l'en blâmeront ne craindront pas de moins qu'un tel abus soit d'un danger [illegible] factieuses.

La partie de la pétition qui [illegible] l'inscription sur les registres publics d'un des actes prétendus dont M. de Bully a fait usage a été renvoyée au garde-des-sceaux. L'autorité judiciaire ne peut manquer d'être saisie d'une dénonciation si grave et si nettement articulée. Cette affaire pourrait recevoir cette conclusion, que la question retournât encore à la chambre dans des termes tout nouveaux.

Le public ne perdra pas la trace de cette partie de la pétition. Il n'oubliera pas non plus un autre incident important de la séance d'hier, la promesse formelle faite à la chambre par M. Bourdeau de la présentation prochaine d'un projet de loi sur l'institution des juges auditeurs. Une réforme réclamée si universellement ne peut plus être long-tems attendue: et pourtant le ministère a encore d'autres engagemens à remplir. Il doit aux chambres deux projets de lois interprétatives: l'un sur le sacrilège, l'autre sur la librairie: et il promet depuis le commencement de la session un projet de loi sur la contrainte par corps.

TURQUIE.

Jassy, 21 *Février*.

On assure que l'empereur de Russie ne tardera pas à venir diriger en personne l'ouverture de la campagne. L'impératrice, cette fois, ne quittera pas la résidence de Pétersbourg. On n'épargne rien ici pour agir avec force à la reprise des hostilité. Les différens corps sont en marche et se concentrent aux environs du Danube. On rassemble une énorme quantité de matériel à Isaktchi, à Hirsowa et à Kalafat. On pense que le général Langeron passera le Danube sur ces divers points. Au reste, l'attaque sera surtout dirigée depuis Varna jusqu'à Burgas, pour éviter les dangereux passages du Balkan. Les armemens qui se font à Sebastopol, et les grands achats de grains qui ont lieu à Odessa, se rattachent à ce plan d'opération. Le général Roth, qui est toujours à Varna, reprendra le siége de Silistrie dès que le tems le permettra. C'est vers le milieu du mois de Mars prochain que l'on attend l'empereur.

RUSSIE.

On nous écrit de Bruxelles, le 8 Mars: Hier au soir le capitaine A'Court est arrivé ici en courrier de Pétersbourg d'où il avait été expédié par lord Heytesbury, son frère, avec des dépêches pour Londres, que l'on dit être fort importantes. On a su par des personnes bien informées que peu de jours avant son départ, des bruits répandus dans le peuple sur la nature de ces mêmes instructions reçues par l'ambassadeur anglais y avaient produit une telle fermentation, que ce personnage avait jugé prudent de s'éloigner pour quelque tems; il était sur le point de partir pour Berlin et l'on donnait pour prétexte de ce voyage, l'ordre qu'il avait reçu de son gouvernement d'aller donner lui-même quelques explications à la cour de Prusse.

Déjà le bruit de cet événement courait à Londres le 6 Mars. "On disait, hier à la bourse, dit le *Chronicle* du 7, qu'il s'était élevé quelque mésintelligence entre lord Heytesbury et le gouvernement russe, que cet ambassadeur avait demandé ses passeports et était en route pour revenir en Angleterre."

Il y a, comme on voit, quelque inexactitude dans les bruits recueillis par le *Chronicle*. Ce n'est pas lord Heytesbury, mais son frère, qui est parti pour l'Angleterre. Nos nouvelles ne parlent que d'un éloignement momentané de l'ambassadeur et de son départ pour Berlin.

Les journaux anglais commencent seulement à parler des difficultés qui se sont élevées dans les relations de lord Heytesbury avec la cour de Russie. Depuis long tems nous avons informé nos lecteurs des dispositions hostiles de cette cour à l'égard du diplomate anglais, et notre correspondance de Pétersbourg les avait préparés à un éclat dont la nature de celui qui vient d'avoir lieu.

Jour. du Commerce.

PORTUGAL.

Un avis, daté du 27 de Février, et communiqué à la bourse de Lisbonne, a fait connaître que le blocus de l'île de Terceira venait d'être établi par la frégate la *Diane* et la corvette la *Lealtad*, sous le commandement de M. Miranda Brevard. Cet avis, publié le même jour par la Gazette de Lisbonne, est répété par le Moniteur sans aucun commentaire. Le commerce aurait cependant besoin de connaître s'il doit prendre cette publication comme une reconnaissance du blocus et un avis de l'observer, surtout lorsqu'il voit le secrétaire de la chambre de commerce de Bordeaux porter à la connaissance du public, par la voie des journaux de cette ville, l'avis du même blocus, donné à la chambre de commerce par le consul général du Portugal à cette résidence.

Les rapports internationaux du Portugal sont déjà assez obscurs pour que le journal du gouvernement français ne vienne pas les compliquer par des publications d'un caractère équivoque.

FEUILLETON.

☞ Nous lisons dans le *Morning Herald* de New-York du 20 Avril, que le Directeur du théâtre de Bowery a payé à la *signorina Garcia* cantatrice italienne, pour vingt-huit représentations, seize-mille huit cents piastres, ce qui fait six cents piastres par soirée!

Une dame de Mons reçut dernièrement, en l'absence de son mari, une lettre comminatoire, avec ordre de déposer une certaine somme en or dans un endroit qu'on lui désignait. La police, avertie, fait porter la somme demandée, et aposte aux environs des agens déguisés. Ceux ci attendent [illegible] personne ne vint chercher les espèces. Ils allèrent pour enlever la somme, lorsqu'ils trouvèrent la cachette vide. Ils se rappelèrent alors, mais trop tard, qu'un petit chien s'était approché du lieu et y avait fouillé pendant quelques instans. *(Figaro.)*

On assure qu'un jeune desservant de St-Avrain vient d'être interrogé par le juge d'Arpajon et renvoyé devant M. le procureur du roi de Corbeil, comme prévenu d'attentat à la pudeur. On l'accuse de séduction, de viol même sur de très-jeunes filles. On ajoute que c'est dans l'église que ces crimes auraient été commis. On cite une jeune et jolie femme, soutenue par les bienfaits d'un riche propriétaire, et que le jeune ecclésiastique aurait menacée de la perte de ce secours si elle refusait de se donner à lui. *ibid.*

Le libraire Ladvocat va publier les *Mémoires de M. de Bourrienne*. On assure que cet homme d'état, qui fut le camarade de classe de Bonaparte, le secrétaire intime du premier consul, et le ministre plénipotentiaire de l'empereur Napoléon, fait les révélations les plus curieuses.

SI M. DE LAMENNAIS ETAIT PAPE!

Lisez-vous *l'Etoile-Gazette* du sieur E. de Genoude? Parcourez-vous de tems en tems ses colonnes que l'esprit de parti se plait à trouver pitoyables, mais qui, en dépit de la perversité libérale, n'en sont pas moins admirables? Si donc, pour votre salut et la corroboration de vos sentimens religieux et féodaux, vous vous égayez avec la polémique de la rue Croix-des-Petits-Champs, vous avez dû quelquefois sourire d'admiration et de plaisir à la lecture des ingénieuses allégories au moyen desquelles le doyen rédacteur, se disant en proie au cauchemar, fait apparaître sous le voile d'un songe creux, mais *malin*, les hideuses figures de 93, et tire du dialogue de quelques ombres des pronostics sinistres sur l'envahissement des doctrines révolutionnaires.... Vous avez lu tant mieux: sinon, lisez vite. Pour moi, qui, depuis quinze ans, savoure quotidiennement la séculaire gazette, je venais l'autre soir de couvrir mon chef d'un bonnet de nuit, et le corps serré entre mes draps, le coude sur mon oreiller, et mon journal, ainsi que M. de Lamennais, sur ma table nocturne, je gémissais avec ces messieurs des souffrances d'Israël.

Tout-à-coup mes yeux s'appesantissent, une odeur soporifique, exhalée des cent-quarante ans de vie de *la Gazette*, me monte au cerveau, et je tombe malgré moi dans cet état d'existence et de mort, que décrit si bien le jésuite Henriquez dans son livre admirable de l'*Occupation des saints dans le ciel*. Enfin je rêvais. Bientôt un génie, non pas comme celui de Volney, mais noir, velu, hideux et armé de griffes, de cornes et d'une longue queue, tel enfin que celui que pourfendit St. Michel, me saisit, m'enlève rapidement dans les hautes régions et m'ordonne de regarder, de voir et d'entendre. J'abaisse les yeux avec effroi et je découvre toute la surface de la terre. Elle était plate et immobile, comme l'a dit *le Genèse*. Une multitude d'individus s'agitaient dans toutes ses parties, et des clameurs formidables élevaient jusqu'à moi ces cris vagues et indécis: *Liberté civile et religieuse, droits des peuples, lumières, ordre légal*. Je frissonne et me bouche les oreilles; je cherche, mais en vain, si de quelque contrée [illegible] les foudres de l'anathème ne seront point lancés sur les pauvres. Hélas! non; les siècles ont passé, et je vois sur le sol ibérien le cadavre du fanatisme sanglant et blessé à mort. Je gémis.

Cependant, des bords de l'Adriatique à ceux de la Méditerranée, sur les rivages d'un fleuve que couvrent des débris de portiques et de statues, un nuage noir, dense et sulfureux s'élève d'un tas immense de fagots et de livres. Les arceaux du Vatican se déploient à ma vue; mon œil perce ses lambris dorés, et je vois sur le trône de St-Pierre un homme tellement éclatant de gloire et de puissance, que je ne puis démêler ses traits. Un grand nombre de personnages, tondus, pelés, chevelus, barbus, imberbes, chaussés, déchaussés, encapuchonnés, culottés et sans culottes, l'entourent, et, un poignard d'une main, dans l'autre des pois secs enfilés dans un cordon, les yeux ouverts à demi et la figure grave, ils attendent un coup-d'œil.... Je souris, et mon regard embrasse alors tout le globe. L'hiver semble y régner, les arbres sont sans fruits et les champs sont couverts de ronces et d'ivraie; ces hommes, maigres, pâles et demi nus, paraissent souffrir de la faim, car ils broutent du gland. Bravo! je revois les monticules se couvrir de tours, de donjons et de bannières armoriées. Mais des miasmes putrides montent jusqu'à moi.... Ah! ah! la peste et la famine sont donc sur la terre? oui, car les campagnes et les cités deviennent désertes. C'est égal.. Voici venir aussi des guerriers, des moines, des soudans; oh! comme il frappent! comme ils egorgent, pillent, incendient! Que c'est beau!.... Mais, Dieu me pardonne, voilà Lutèce.... Ah! j'y suis; c'est une joyeuse représentation d'une scene de la Ligue, *une des plus belles epoques de notre histoire*.. Ces cris de désespoir, ces gémissemens, ces plaintes, ce mélange d'*alleluia*, de *miserere*, avec ces vociférations sur la grâce efficace, suffisante, concomitante.... Quel ravissant concert! quelle douce harmonie!

Enfin nous y voilà revenu, m'ecriai-je! quel est donc le mortel heureux, l'oint favorisé du Seigneur qui a opéré ce miracle? où donc est l'élu de Dieu qui a pu ramener tout l'univers à *l'uniformité d'une seule croyance?* Qui donc a rompu les liens des anciennes sociétés en leur persuadant que, *dans certains cas, l'insurrection est le plus saint des devoirs?* Qui?.... Je reportai mes yeux sur la cité sainte: Quoi! l'ai-je vu? n'est-ce point une illusion? M. de Lamennais!!! et ma tête et mon dos se courbent pour mieux [illegible] la bénédiction sainte. Oui, *grand Léon XII*, la foi est sauvée ... *sainte papa!*

Ici, je fis sur ma couchette un bond et prodigieux que je roulai dans ma ruelle, et, le coccyx tout meurtri, je me disais cependant en me fourrant sous ma couverture: Hélas pourquoi faut il que ce ne soit qu'un songe! *(Figaro.)*

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Expedies.

Navire Crescent, Haley, Havre, Perret et Charbonnet.
Navire James Perkins, Crowell, Liverpool, Bowers, Osborn & Bowers.
Brick Crawford, Luther, Providence, capt.

Arrivée.

Bateau de remorque Porpoise, Wood, venant de Passes—ayant mis en mer le brick Norval, les goëls. Eclipse et Mary Ann, et le sloop Washington—il est parti de la Passe le 18, à 11 heures du matin—à l'ancre en dehors, le brick George, navire Seine, de Bordeaux, (parti du 10 au 12 de Mars), et la barque Quebec, un brick nom inconnu—il y a une barque dans la Passe Ouest—il a remorqué dans le port les navires De Witt Clinton et le Louisiana, les bricks Decatur et la Josephine—il a rencontré plusieurs voiles au fort—il est entré à la Barre Sud-Est, il a rencontré le Gramp s à côté du brick Jesse qui débarquait son chargement.

Navire paquebot De Witt Clinton, Packard, de New-York, à G E Russell et Barstow, avec un chargement de marchandises.

Navire paquebot Louisiana, Price, de New-York, à Foster et Hutton, avec un chargement de marchandises.

Brick Josephine, Grenados, de la Havane, avec des fruits.

☞ Le Porpoise étant redescendu de suite a amené au port le navire Gibraltar, Baker, de Boston, à Perret et Charbonnet, chargé.

Bateau à vapeur De Witt Clinton, Davis, de Florence, avec 518 balles coton—16 passagers.

Trois chalans de l'Alabama, avec 900 balles id.

Bateau-à-vapeur Russell, de Louisville, avec des produits—45 passagers.

Bateau à vapeur Friendship, Lafontaine, à La Fourche, avec 51 bls melasse 80 bts sucre à Toledano et Gaillard; 36 bls melasse à P Bubertrand; 18 do. à Lemée—17 passagers.

Bateau à vapeur Ontario, Scudder, de Attakapas, avec 148 bts sucre à ordre; 19 balles coton à Maurin et O'Dubigg.

Bateau à vapeur Cincinnati, Savey, de l'Ecore Fabre, avec coton, peaux etc. à Ferguson et Buchanan; Sohier, Goodman et co. T R Hyde; Plauché et Courcelle—12 passagers.

Bateau à vapeur Lady Lafayette, du Bayou Vermillon, avec du coton et du sucre à Reynolds, Byrne et co. J Miramond; Palfrey, Dyson et co. A Fisk et co. B Turner—9 passagers.

Entrés.

Brick Topaz, Brown, Baltimore, avec 43 esclaves.

Brick Montanin Tetis, venant de Campêche, avec du bois de campêche à J W Zacharie et co.

Navire Charlotte, Ross, de la Havane—rap.

Brick Concord, Richardson, de la Jamaïque, sur lest.

MEMORANDA.

Arrivé d'ici au Havre, le 19 Mars, navire Caroline.

A Bordeaux, le 5 Mars, navire Norfolk, Wood, en charge pour ce port, devant partir sous quatre jours.

Expédié de New-York pour ce port, le 29 avril, brick Regulator, Hubb.

La goëlette Lavinia, partie de Brunswick pour ce port, est entrée à Boston, le 26, pour se pourvoir de matelots.

Brick Niagara, Thayer, parti d'ici pour Anvers, a été rencontré le 20 Avril, lat. 31, long. 16.

Le brick Patron, Rogers, a été expédié de Philadelphie pour ce port, le 27 Avril.

Le navire Jefferson, parti d'ici pour Liverpool a été rencontré le 10 Mars, lat. 45, long. 29; il avait éprouvé du mauvais tems.

THEATRE D'ORLEANS.

BEAUCOUP de personnes n'ayant pu avoir de loges pour hier soir, l'Administration s'est empressé de faire un nouvel arrangement avec les aimables danseuses parisiennes et les a engagées à retarder leur voyage—En conséquence,

JEUDI PROCHAIN 21.

Elles auront l'honneur d'offrir au public une seconde Représentation de

La fameuse scène du
PAS DE LA GLACE.
Suivie des
Pages du Duc de Vendome,
Grand ballet pantomime de M. Aumer, de l'Académie Royale de musique de Paris.
Le spectacle commencera par
JEAN DE PARIS,
Opéra en deux actes de Boyeldieu.

Incessamment—*Le Tribunal des Femmes* ou *les Vacances de Caudebec*, vaudeville nouveau de Desmesan.

En attendant—*L'Espion*, drame nouveau du Théâtre Français, tiré du roman de Mr. Cooper—*La Dame du Lac*, opéra nouveau, de Rossini. *L'Art de se faire aimer de son mari*, vaudeville nouveau en deux actes, de Scribe. *Abufar, ou la famille Arabe*, tragédie de Ducis.

Pensionnat pour les jeunes demoiselles.

L'ETABLISSEMENT de Mde. Evershed pour les pensionnaires et les externes, est maintenant fixé à cette maison commode et agréable, rue Bourbon No. 16, deux portes après l'Eglise Episcopalienne.

Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'Ecriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes. | Histoire ancienne et moderne; La Mytologie; Les belles Lettres; Le Dessin; La danse; la musique vocale et instrumentale.

Son établissement étant composé également d'écolières françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées; et par ce moyen résulte le précieux avantage de la pratique continuelle, à la connaissance des règles grammaticales. 20 mai.

DEMAIN
Aura lieu
LE TIRAGE
DE LA
LOTERIE
DE L'EGLISE
CATHOLIQUE
DES NATCHITOCHES.

Gros Lot
$10,000.
Prix des Billets.

Entiers $4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de $16.; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET.—*Directeur*,
rue de Chartres, No. 118, entre les rues Conti et St.-Louis.
20 mai

27 20 1 9.

NUMEROS sortis au Tirage de la 7e. Classe de la Loterie de Baton-Rouge. Un des gros lots qui ont été gagnés, a été vendu par MALCOLM.

Pour le payement ou le renouvellement dans la Loterie des Natchitoches, dont le tirage se fera le 21, à celle de l'Ecole Gratuite, le 23, ou à celle de l'Eglise Evangélique Française, le 27 de ce mois, s'adresser aux bureaux du sus-nommé, rue de Chartres Nos. 54 et 86. Le prix des billets de cette dernière loterie, sera de $3. 20 jusqu'au 21. 19 mai.

LA soussignée possedant un remède pour la guérison des écrouelles, prévient le public qu'elle traitera cette maladie avec succès, d'autant qu'une infinité de personnes en ont été guéries: elle s'entend aussi à la guérison de la dissenterie. S'adresser chez elle, au chemin du Bayou, vis-à-vis la maison de M. Forstall.
19 mai—2 FRANÇOISE PERRAULT.

CHEVAL EPAVE.

Un grand cheval baie, ayant trois pieds blancs, une tâche sur le nez, de 13 à 14 paumes, de hauteur, une grande queue bien fournie, a été arrêté au Bayou St. Jean, le 13 Mai. On présume qu'il appartient à un habitant de ces lieux. Le propriétaire pourra le réclamer en prouvant sa propriété et en payant les frais. S'adresser à WILLIAM BARNES.
19 mai—3 Au Bayou St. Jean.

JEAN BAPTISTE PAGES, *Espagnol*,
FABRIQUANT et Professeur de guitarre, a l'honneur d'informer les habitans de cette ville, qu'il exécutera avec exactitude les ouvrages qui lui seront confiés. Il offre de donner également des leçons sur cet instrument. Il arrange et accorde, en outre, les pianos. S'adresser à la pharmacie de Mrs. Oriol & Co. à l'encoignure des rues Dumaine et Coudé.
19 mai.—3.

CHAPEAUX
DE GOUT,
ET DE CASTOR

NICHOLS & KEBLER, No. 85, rue de Chartres, ont reçu par le navire Frances, plusieurs caisses de CHAPEAUX de gout, qu'on garantit être supérieurs à tous ceux offerts en vente dans ce pays. 14 mai

AVIS.—Le soussigné offre à vendre 25 petits barils d'olives fraiches, reçue par les derniers arrivages de la Havane.
Aussi—2000 livres Tabac de la Havane.
ANTONIO DORDAL,
Rue St. Pierre, au-dessous de la maison de Mde Avart. 4 mai

VENTES à l'ENCAN.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le 21 de Mai prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, par ordre de la Cour des Preuves de la paroisse St Bernard, provenant de la succession de feu Mr. François Guric,

UNE MAISON, située rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, bâtie sur un Terrain de 40 pieds de face sur 50 pieds de profondeur, mesure française.

CONDITIONS.—Un tiers comptant, un tiers à six mois, et un tiers à un an de terme, avec billets endossés à la satisfaction du juge de la paroisse St. Bernard, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé par Mr. J. Arnaud, notaire public, aux frais des acquéreurs.
18 avril—6

PAR T. MOSSY & Co.

JEUDI 21 du courant, à 4 heures de l'après midi, il sera vendu à leur magasin, d'encan, 15 pipes vieille eau-de-vie de Cognac, et 5 do. Genièvre de Hollande.—Conditions à la vente.
19 mai.

COUR du premier District Judiciaire.—Marie Rose Mayorquin et autres *contre* Henri Hugon tuteur de J. B. Mayorquin et autres, tous gens de couleur libres, en action de partage—No. 4069.

Par vertu d'un décret de ladite Cour, il sera [illegible] vendu Vendredi [illegible] une licéne précise après midi [illegible] lait, par J. T. Baudue encanteur.

Un morceau de terre situé dans la paroisse [illegible] à l'endroit appelé la Métairie, à environ une lieue de la ville, mesurant un arpent et un tiers d'arpent de face au chemin de la Métairie, sur 14 arpens de profondeur, savoir: sept arpens de chaque côté du chemin; borné à la limite supérieure par un semblable morceau de terre appartenant aux enfans de feu Eugénie Baptiste Mayorquin, l'épouse décédée de Gabriel Jason père; et à la limite inférieure par un autre morceau de terre semblable, appartenant à Marie Rose Mayorquin.

Il y a sur ce morceau de terre une vieille cabane en bois, un hangard et des barrières, le tout en mauvais état.

Conditions:—Payable un cinquième comptant; et le reste en deux termes égaux à un et deux ans du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction, divisés par coupons à la convenance des vendeurs, et portant hypothèque sur la terre. L'acte de vente sera passé devant Mr. Théodore Seghers, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Immédiatement après la vente ci-dessus, il sera également vendu au même lieu et par le même encanteur.

Une jeune négresse créole nommée Victoire, agée de 16 à 19 ans, couturière et bonne domestique de maison.

Conditions:—Payable en trois termes égaux à six, douze et dix-huit mois, du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur les esclaves.

L'acte de vente sera enfin passé devant le même notaire aux frais de l'acquéreur. 12 mai.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Mad. Hendricks *vs.* F. Freelard.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente Lundi, le 25 du courant, à 4 heures, au bout de la rue Julie, à la demeure du défendeur, faubourg St. Marie, environ 30 mille Bardeaux, saisis dans l'affaire ci dessus.
19 mai. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Thompson et Grant *contre* Richard Carney et Anne Carney.—Charles Clark & Co. *contre* Richard Carney.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés, par l'hon. F. Grima, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le Mercredi 27 de Mai, à 4 heures, sur les lieux, rue de la Levée, vis à vis le marché aux légumes, une table à billard, des tables d'acajou, 6 autres tables, un miroir, des tableaux, et autres objets de ménage et de cuisine, saisis dans les affaires ci dessus.
18 mai. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
B. S. Beebee *vs.* la goëlette Magnolia et ses propriétaires.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. G. Preval, juge associé, j'exposerai en vente, le Lundi 15 Juin prochain, à midi, à la bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, la goëlette Magnolia avec ses agrès et apparaux, saisis dans l'affaire ci-dessus.
18 mai. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Le Maire, les Aldermen et les citoyens *contre* Ve. Suzeneau.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. F. Grima, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Samedi 6 de Juin prochain, à midi, à la bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, un lot de Terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans la rue St. Pierre, mesurant (plus ou moins) 45 pieds de face, et à peu près 193 de profondeur (mesure française); le plan, visé par le voyer de la ville, sera exposé au moment de la vente.—Ledit lot de terre, saisi dans l'affaire ci-dessus.
6 mai. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Saint Pé *contre* Godfroy.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente Lundi, le 25 du courant, à 4 heures, au Principal, divers meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
15 mai. L. DAUNOY—Marshal.

AVIS AU PUBLIC.

LE soussigné fait savoir que, Mardi dernier, 21 du courant, il a trouvé une sellette de cabriolet, un collier et les traits qui accompagnent l'enharnachement.

La personne à qui ces objets appartiennent, peut venir les réclamer chez LOUIS ST. AMANT, 28 av.—3t. faubg. Sokt, maison Cavalière.

ETAT DE LA LOUISIANE—PREMIER DISTRICT JUDICIAIRE—*Joseph Prados* contre *ses créanciers*—Il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des créanciers de Joseph Prados, ait lieu en l'étude de Mr. Théodore Seghers, notaire public, Vendredi, 19 de Juin prochain, à 10 heures du matin, aux fins mentionnées dans la pétition. En attendant, toutes poursuites judiciaires contre [illegible] et les biens [illegible] pendues. P[illegible] Lewis, juge [illegible]
Au greffe [illegible] 1829.
18 mai—3,1ps. JNO. L. LEWIS, Greff.